

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00521 Numéro SIREN : 333 211 837 Nom ou dénomination : A.E.C. COMMISSARIATS
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2024 sous le numéro de dépôt 9431

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AEC COMMISSARIATS		Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12						
Adresse de l'entreprise : 1 rue Edouard Nignon 44372 NANTES Cedex 3		Durée de l'exercice précédent * : 12						
Numéro SIRET * 33321183700088		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 31/12/2022	Exercice N-1 clos le, 31/12/2021					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 718	AG	6 835	4 883	5 597
		Fond commercial (1)	AH	86 264	AI		86 264	74 764
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	18 234	AK		18 234	18 234
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	96 970	AU	29 750	67 219	44 216
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	99 068	CV	56 723	42 345	41 150
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	Total (II)		BJ	312 255	BK	93 308	218 946	183 961
	ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL	439	BM		439
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT		BU			
Créances		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			114
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	234 158	BY	1 590	232 568	231 847
		Autres créances (3)	BZ	31 568	CA		31 568	16 848
Divers		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	200 000	CE		200 000	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	189 735	CG		189 735	357 013	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	708	CI		708	436	
	Total (III)	CJ	656 609	CK	1 590	655 019	606 802	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN						
	Total général (I à VI)	CO	968 863	1A	94 898	873 965	790 763	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Déposé au Greffe
le 22 MARS 2024
sous le N° 0431
RCG N° 858524

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AEC COMMISSARIATS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :40.000.....)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	267 043	242 463
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	127 607	134 580
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	6 055	8 230
	TOTAL (I)	DL	444 705	429 274
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	435	405
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		683
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	10 977	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	121 701	93 919
	Dettes fiscales et sociales	DY	247 811	245 276
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 361	3 310
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	38 974	17 897
TOTAL (IV)	EC	429 260	361 489	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	873 965	790 763	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	429 260	361 489
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	435	405	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AEC COMMISSARIATS										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
	Chiffres d'affaires nets *	FG	1 297 913	FH		FI	1 297 913		1 274 634		
		FJ	1 297 913	FK		FL	1 297 913		1 274 634		
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	4 737				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	5 652		12 592		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5		6		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 308 306		1 287 231	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	134 320		81 003		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	105		341		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	262 854		254 554		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 663		16 230		
	Salaires et traitements *					FY	481 504		480 171		
	Charges sociales (10)					FZ	191 725		185 932		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions *} \end{array} \right.$					GA	22 015		21 501	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC			1 590	
	Autres charges (12)					GD					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	4		6 914	
							GF	1 108 190		1 048 237	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	200 116		238 994		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			12 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	318		0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 195		1 063		
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	1 513		13 063		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			19 983		
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU			19 983		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 513		-6 920		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	201 629		232 074		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		984		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	8 500			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	6 036			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	14 536	984		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	9 664	5 371		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	3 861	3 875		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	13 525	9 246		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	1 011	-8 261		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	30 817	33 843		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	44 216	55 390		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 324 355	1 301 279		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 196 748	1 166 699		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	127 607	134 580		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		5 008	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		12 000	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX			
	(9)	Dont transferts de charges									RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									RD			
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	5 652	5 652	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :									A3			
		facultatives		A6		obligatoires		A9						
		dont cotisations facultatives Madelin									A4			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A7			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
	Valeur nette cptable El.actif cédés										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Dotat° amortissements dérogatoires										9 664				
Produits cessions El. actif cédés										3 861				
Rep. amortissements dérogatoires												8 500		
												6 036		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence de l'indépendance des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 à 5 ans.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. En conséquence un test de dépréciation a été réalisé et n'a pas conduit à constater de dépréciation.

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- brevets, licences : linéaire sur 1 à 3 ans
- matériel de transport : linéaire sur 4 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 3 à 5 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Stocks, en cours et produits finis

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels est constituée.

2.2.5 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.6 - Engagement en matière de retraite

La société n'a constitué aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière.

Les engagements de retraite s'élèvent à 30 762 euros (charges sociales incluses) et sont portés en engagement hors bilan.

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées conformément à la convention collective des Experts-Comptables et en tenant compte des paramètres suivants :

- départ volontaire à l'âge de 65 ans
- progression des salaires de 2 %
- rotation de l'effectif : moyenne
- taux d'actualisation financière 3.50 %.



2.2.7 - Régime d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place depuis le 01/01/2002. Au 1er janvier 2016, la société tête de groupe est COCERTO DEVELOPPEMENT.

Les produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont comptabilisés dans chaque structure, en application de la convention d'intégration fiscale.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	104 639	17 396	5 818	116 217
Immobilisations corporelles	75 250	48 073	26 353	96 970
Immobilisations financières	99 068			99 068
TOTAL	278 957	65 469	32 171	312 255

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	6 043	6 610	5 818	6 835
Immobilisations corporelles	31 034	15 405	16 689	29 750
TOTAL	37 077	22 015	22 507	36 585

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 266 435 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	234 158	232 250	1 908
Autres	23 529	23 529	
Groupe	8 039	8 039	
Charges constatées d'avance	708	708	
TOTAL	266 435	264 527	1 908
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	55 556
- Etat produits à recevoir	2 693
- Organismes sociaux, aide à recevoir	228
- Charges constatées d'avance	708
- Banque, intérêts à recevoir	318
TOTAL	59 503



3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 8 000 actions, d'une valeur de 5,00 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2021 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		286 463
Résultat de l'exercice précédent (2021)	134 580	
- distribution dividendes	110 000	
Montant à affecter aux capitaux propres	24 580	
- autres réserves		24 580
Montant des capitaux propres au 31/12/2022 avant résultat		311 043
- résultat de l'exercice		127 607
Montant des capitaux propres au 31/12/2022 après résultat		438 651

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 429 260 €. Il comprend à hauteur de 435 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus **435**

Toutes les autres dettes d'un montant de 428 825 € ont une échéance inférieure à un an. Elles comprennent à hauteur de 38 974€ les produits constatés d'avance.

3.2.3 - État des provisions

- Les provisions réglementées concernent les amortissements dérogatoires
- La provision sur titres concerne la dépréciation des titres de Différence Audit

Désignations	31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2022
Provisions réglementées	8 230	3 861	6 036	6 055
Provisions pour risques et charges				
- litiges commerciaux				
- litiges sociaux				
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque non réalisation				
Provisions pour dépréciation				
- sur créances clients	1 590			1 590
- sur stocks				
- sur titres de participation	57 918		1 195	56 723
TOTAL	67 738	3 861	7 231	64 368

3.2.4 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	435
- Fournisseurs factures non parvenues	79 999
- Personnel charges à payer	88 725
- Organismes sociaux charges à payer	39 927
- État charges à payer	971

TOTAL 210 057

3.2.5 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 38 974 €.

Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement. Ces avances sont réduites du montant des en-cours de production, non couverts par une facturation.



3.2.6 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	8 000	5,00
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 000	5,00

3.2.7 - Ventilation du chiffre d'affaires

non communiqué par souci de discrétion

3.2.8 - Cession titres de participation

Néant.

3.2.9 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
ÉLEMENTS DE L'ACTIF		
Participations	99 068	
Créances clients et comptes rattachés		
ÉLEMENTS DU PASSIF		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES		
Produits participations		



3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen

Nature	31/12/2021	31/12/2022
- Commissaires aux comptes	2	2
- Cadres	1	1
- Employés	3	5
- Apprentis	1	1
TOTAL	7	9

3.3.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Désignation	Montant avant impôt	Impôt	Montant net (avant participation)
Résultat courant	201 629	44 216	157 413
Résultat exceptionnel	1 011		1 011

3.3.3 - Transfert de charges

Avantage en nature

5 652

TOTAL

5 652

3.3.4 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
Dotations amortissements dérogatoires	3 861	
Cession Immo corporelles (VNC)	9 664	
Prix de vente Immo corporelles		8 500
Reprises amortissements dérogatoires		6 036

3.4 - Engagements financiers et autres informations

3.4.1 - Dettes garanties par des sûretés réelles

- emprunts et dettes auprès des établissements : Néant

3.4.2 - Engagement hors bilan

- Engagements donnés
- indemnités de fin de carrière

30 762

TOTAL

30 762

3.4.3 - Honoraires commissaires aux comptes

Mission Légale	3 360
Mission Conseil	

3.4.4 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

3.5 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des filiales et participations

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	% Détention	Résultat du dernier exercice clos
I - FILIALES (détention à plus de 50 %)			
SARL DIFFERENCE AUDIT	23 990	99,74	1 486
II - PARTICIPATIONS (détention entre 10 % et 50 %)			
Néant			
III - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX		Françaises	Étrangères
Valeurs comptables des titres détenus :			
- Brutes		99 068	
- Nettes		42 345	
Montant des prêts et avances accordés :			
Montant des cautions et avoirs donnés :			
Montant des dividendes encaissés :			

A.E.C. COMMISSARIATS
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 1, rue Edouard Nignon, 44300 NANTES
333 211 837 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 127 607,12 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes 127 200,00 euros
Soit 15,90 euros par action
- Le solde 407,12 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 267 450,31 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 795 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 126 405 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 9 juin 2023.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	QUOTE-PART DES DIVIDENDES AYANT OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI	QUOTE-PART DES DIVIDENDES N'AYANT PAS OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI
2021	110.000 €	687,50 €	109.312,50 €
2020	100.000 €	637,50 €	99 362,50 €
2019	120.000 €	765 €	119.235 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Stéphanie
CHAZÉ AG.
12

Certifié conforme
Le Président
Jocelyn GAUTEUR

A.E.C. COMMISSARIATS
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 1, rue Edouard Nignon, 44300 NANTES
333 211 837 RCS NANTES

PROCURATION

Je soussigné :

M. Stéphane CHAZE
Directeur Général de la société A.E.C. COMMISSARIATS,

Donne par les présentes pouvoir à M. Gérald HOUIS, juriste associé du cabinet COCERTO ENTREPRISE sis 1, rue Edouard Nignon – 44300 NANTES

De, pour moi et en mon nom, procéder auprès du registre du commerce et des sociétés à toutes formalités, dépôts, demandes d'immatriculation, modifications et radiations concernant ladite société,

En conséquence, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et en général faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

Fait à Nantes
Le 9 juin 2023

Stéphane CHAZE
Directeur Général



AEC COMMISSARIATS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €uros
Siège social : 1 rue Edouard Nignon
44300 NANTES

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Thierry RETIERE
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de la C.R.C.C. de Rennes
Technoparc de l'Aubinière
3 impasse des Tourmalines - 44300 NANTES
tél. 02.40.73.77.71

AEC COMMISSARIATS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €uros

Siège social : 1 rue Edouard Nignon

44300 NANTES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

AEC COMMISSARIATS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 Euros
Siège social : 1 rue Edouard Nignon
44300 NANTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AEC COMMISSARIATS** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 25 mai 2023

Thierry RETIERE

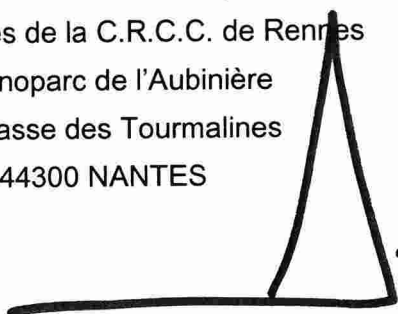
Commissaire aux Comptes

Inscrit auprès de la C.R.C.C. de Rennes

Technoparc de l'Aubinière

3 impasse des Tourmalines

44300 NANTES



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

BILAN ACTIF

Libellé	Brut	Amortissements et provisions	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, recherche et dev.				
Concessions, brevets et droits similaires	11 718	6 835	4 883	5 597
Fonds commercial (1)	86 264		86 264	74 764
Autres immobilisations incorporelles	18 234		18 234	18 234
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outils ind.				
Autres immobilisations corporelles	96 970	29 750	67 219	44 216
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations (2)	99 068	56 723	42 345	41 150
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés (2)				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)				
TOTAL (I)	312 255	93 308	218 946	183 961
STOCKS				
Matières premières	439		439	544
En cours production (biens & services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Av. et acomptes versés sur commandes				114
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés	234 158	1 590	232 568	231 847
Autres créances	31 568		31 568	16 848
Capital appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000	
Disponibilités	189 735		189 735	357 013
Charges constatées d'avance	708		708	436
TOTAL (II)	656 609	1 590	655 019	606 802
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir (III)				
Primes de remb. des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL	968 863	94 898	873 965	790 763
(1) Dont droit de bail			à moins d'un an	à plus d'un an
(2) Immobilisations financières nettes à moins d'un an				42 345
Clause réserve propriété sur immobilisations				
Clause réserve propriété sur créances				
Clause réserve propriété sur stocks				

BILAN PASSIF

Libellé	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	267 043	242 463
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	127 607	134 580
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	6 055	8 230
TOTAL (I)	444 705	429 274
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	435	405
Emprunts et dettes financières divers (3)		683
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 977	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 701	93 919
Dettes fiscales et sociales	247 811	245 276
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 361	3 310
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	38 974	17 897
TOTAL (III) (1)	429 260	361 489
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à IV)	873 965	790 763
RENOIS		
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	429 260	361 489
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
(3) Dont emprunts participatifs		

ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS

Libellé	Au 31/12/2022	%	Au 31/12/2021	%	Ecart
Ventes de marchandises					
Ventes de produits finis					
Travaux, prestations de services	1 143 490		1 131 290		12 200
CHIFFRE D'AFFAIRES NET HORS TAXES	1 143 490		1 131 290		12 200
Variation de la production stockée					
Production immobilisée					
Produits des activités annexes	154 423		143 344		11 079
PRODUCTION HORS TAXES	1 297 913	100,00	1 274 634	100,00	23 279
Achats de marchandises					
Variation du stock de marchandises					
Achats de matières et fournitures	38	0,00	520	0,04	-483
Var. stock de matières et fournitures	105	0,01	341	0,03	-236
Frais accessoires sur les achats	134 282	10,35	80 483	6,31	53 799
Achats utilisés ou revendus	134 425	10,36	81 344	6,38	53 081
MARGE BRUTE (ou marge commerciale)	1 163 488	89,64	1 193 289	93,62	-29 801
Autres approvisionnements	8 568	0,66	7 050	0,55	1 518
Achats de sous-traitance					
Redevances crédit-bail					
Locations, charges locatives	54 475	4,20	52 779	4,14	1 696
Autres services extérieurs	199 811	15,39	194 725	15,28	5 086
Autres achats et charges externes	262 854	20,25	254 554	19,97	8 300
VALEUR AJOUTÉE	900 634	69,39	938 735	73,65	-38 101
Impôts et taxes	15 663	1,21	16 230	1,27	-567
Frais de personnel - production					
Frais de personnel - hors production	673 229	51,87	666 104	52,26	7 125
Charges sociales de l'exploitant					
Sous total	688 892	53,08	682 334	53,53	6 559
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	211 742	16,31	256 401	20,12	-44 660
Subventions d'exploitation	4 737	0,36			4 737
Transferts de charges d'exploitation	5 652	0,44	5 652	0,44	

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	222 130	17,11	262 053	20,56	-39 923
-------------------------------------	----------------	--------------	----------------	--------------	----------------

MARGE SUR COÛT DE PRODUCTION (Marge brute - achats de sous-traitance - frais de personnel production interne et externe à l'entreprise)	1 163 488	89,64	1 193 289	93,62	-29 801
---	-----------	-------	-----------	-------	---------

ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS (suite)

Libellé	Au 31/12/2022	%	Au 31/12/2021	%	Ecart
REPORT DE L'EXCÉD. BRUT D'EXPLOIT.	222 130	16,74	262 053	20,56	-39 923
Dotations aux amortissements	22 015	1,66	21 501	1,69	514
Dotations aux provisions			1 590	0,12	-1 590
Autres charges de gestion courante	4	0,00	6 914	0,54	-6 909
Total dotations et autres charges	22 019	1,66	30 005	2,35	-7 985
Reprises sur amortissements					
Reprises sur provisions			6 940	0,54	-6 940
Autres produits de gestion courante	5	0,00	6	0,00	-1
Total reprises et autres produits	5	0,00	6 946	0,54	-6 941
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	200 116	15,08	238 994	18,75	-38 879
Reprises sur provisions et transferts	1 195	0,09	1 063	0,08	132
Produits nets / cessions de val. mob.					
Autres produits financiers	318	0,02	12 000	0,94	-11 682
Total des produits financiers	1 513	0,11	13 063	1,02	-11 550
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Charges nettes / cessions de val. mob.					
Autres charges financières			19 983	1,57	-19 983
Total des charges financières			19 983	1,57	-19 983
RÉSULTAT COURANT	201 629	15,19	232 074	18,21	-30 446
Rep. / prov. et transfert exceptionnel	6 036	0,45			6 036
Prix de vente des immob. cédées	8 500	0,64			8 500
Autres produits exceptionnels			985	0,08	-985
Total des produits exceptionnels	14 536	1,10	985	0,08	13 552
Dotations exceptionnelles aux amort.					
Dotations exceptionnelles aux prov.	3 861	0,29	3 875	0,30	-14
Valeurs résiduelles des immob.	9 664	0,73	363	0,03	9 302
Autres charges exceptionnelles			5 008	0,39	-5 008
Total des charges exceptionnelles	13 525	1,02	9 246	0,73	4 279
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	202 640	15,27	223 813	17,56	-21 173
Impôts sur les bénéfices	44 216	3,33	55 390	4,35	-11 174
Participation des salariés	30 817	2,32	33 843	2,66	-3 026
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	127 607	9,62	134 580	10,56	-6 973
DONT RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 011	0,08	-8 261	-0,65	9 273

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence de l'indépendance des exercices et en presumant de la continuité de l'exploitation.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 à 5 ans.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. En conséquence un test de dépréciation a été réalisé et n'a pas conduit à constater de dépréciation.

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- brevets, licences : linéaire sur 1 à 3 ans
- matériel de transport : linéaire sur 4 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 3 à 5 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Stocks, en cours et produits finis

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels est constituée.

2.2.5 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.6 - Engagement en matière de retraite

La société n'a constitué aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière.

Les engagements de retraite s'élèvent à 30 762 €uros (charges sociales incluses) et sont portés en engagement hors bilan.

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées conformément à la convention collective des Experts-Comptables et en tenant compte des paramètres suivants :

- départ volontaire à l'âge de 65 ans
- progression des salaires de 2 %
- rotation de l'effectif : moyenne
- taux d'actualisation financière 3.50 %.



2.2.7 - Régime d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place depuis le 01/01/2002. Au 1er janvier 2016, la société tête de groupe est COCERTO DEVELOPPEMENT.

Les produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont comptabilisés dans chaque structure, en application de la convention d'intégration fiscale.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	104 639	17 396	5 818	116 217
Immobilisations corporelles	75 250	48 073	26 353	96 970
Immobilisations financières	99 068			99 068
TOTAL	278 957	65 469	32 171	312 255

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	6 043	6 610	5 818	6 835
Immobilisations corporelles	31 034	15 405	16 689	29 750
TOTAL	37 077	22 015	22 507	36 585

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 266 435 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	234 158	232 250	1 908
Autres	23 529	23 529	
Groupe	8 039	8 039	
Charges constatées d'avance	708	708	
TOTAL	266 435	264 527	1 908
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	55 556
- Etat produits à recevoir	2 693
- Organismes sociaux, aide à recevoir	228
- Charges constatées d'avance	708
- Banque, intérêts à recevoir	318
TOTAL	59 503



3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 8 000 actions, d'une valeur de 5,00 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2021 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		286 463
Résultat de l'exercice précédent (2021)	134 580	
- distribution dividendes	110 000	
Montant à affecter aux capitaux propres	24 580	
- autres réserves		24 580
Montant des capitaux propres au 31/12/2022 avant résultat		311 043
- résultat de l'exercice		127 607
Montant des capitaux propres au 31/12/2022 après résultat		438 651

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 429 260 €. Il comprend à hauteur de 435 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus **435**

Toutes les autres dettes d'un montant de 428 825 € ont une échéance inférieure à un an. Elles comprennent à hauteur de 38 974€ les produits constatés d'avance.

3.2.3 - État des provisions

- Les provisions réglementées concernent les amortissements dérogatoires
- La provision sur titres concerne la dépréciation des titres de Différence Audit

Désignations	31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2022
Provisions réglementées	8 230	3 861	6 036	6 055
Provisions pour risques et charges				
- litiges commerciaux				
- litiges sociaux				
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque non réalisation				
Provisions pour dépréciation				
- sur créances clients	1 590			1 590
- sur stocks				
- sur titres de participation	57 918		1 195	56 723
TOTAL	67 738	3 861	7 231	64 368

3.2.4 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	435
- Fournisseurs factures non parvenues	79 999
- Personnel charges à payer	88 725
- Organismes sociaux charges à payer	39 927
- État charges à payer	971

TOTAL 210 057

3.2.5 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 38 974 €.

Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement. Ces avances sont réduites du montant des en-cours de production, non couverts par une facturation.

3.2.6 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	8 000	5,00
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 000	5,00

3.2.7 - Ventilation du chiffre d'affaires

non communiqué par souci de discrétion

3.2.8 - Cession titres de participation

Néant.

3.2.9 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
ÉLEMENTS DE L'ACTIF		
Participations	99 068	
Créances clients et comptes rattachés		
ÉLEMENTS DU PASSIF		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES		
Produits participations		

3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen

Nature	31/12/2021	31/12/2022
- Commissaires aux comptes	2	2
- Cadres	1	1
- Employés	3	5
- Apprentis	1	1
TOTAL	7	9

3.3.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Désignation	Montant avant impôt	Impôt	Montant net (avant participation)
Résultat courant	201 629	44 216	157 413
Résultat exceptionnel	1 011		1 011

3.3.3 - Transfert de charges

Avantage en nature 5 652

TOTAL 5 652

3.3.4 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
Dotations amortissements dérogatoires	3 861	
Cession Immo corporelles (VNC)	9 664	
Prix de vente Immo corporelles		8 500
Reprises amortissements dérogatoires		6 036

3.4 - Engagements financiers et autres informations

3.4.1 - Dettes garanties par des sûretés réelles

- emprunts et dettes auprès des établissements : Néant

3.4.2 - Engagement hors bilan

- Engagements donnés

- indemnités de fin de carrière

30 762

TOTAL

30 762

3.4.3 - Honoraires commissaires aux comptes

Mission Légale	3 360
Mission Conseil	

3.4.4 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

3.5 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des filiales et participations

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	% Détenion	Résultat du dernier exercice clos
I - FILIALES (détenion à plus de 50 %)			
SARL DIFFERENCE AUDIT	23 990	99,74	1 486
II - PARTICIPATIONS (détenion entre 10 % et 50 %)			
Néant			
III - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX		Françaises	Étrangères
Valeurs comptables des titres détenus :			
- Brutes		99 068	
- Nettes		42 345	
Montant des prêts et avances accordés :			
Montant des cautions et avoirs donnés :			
Montant des dividendes encaissés :			

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Ecart	% Variat.
BANQUES INTERETS COURUS				
518600 : INTERETS COURUS A PAYER	435	405	30	7,41
TOTAL	435	405	30	7,41
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES				
408100 : FOUR. FACT NON PARVENUES	79 999	54 356	25 643	47,18
TOTAL	79 999	54 356	25 643	47,18
PERSONNEL				
428600 : PERSONNEL - CHARGES A PAYER	88 725	87 943	782	0,89
TOTAL	88 725	87 943	782	0,89
ORGANISMES SOCIAUX				
438600 : ORG. SOCIAUX - CH. A PAYER	39 927	36 981	2 946	7,97
TOTAL	39 927	36 981	2 946	7,97
ETAT				
448600 : ETAT CHARGES A PAYER	971	6 145	-5 174	-84,20
TOTAL	971	6 145	-5 174	-84,20

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Ecart	% Variat.
CLIENTS PRODUITS NON FACTURES				
418100 : CLTS PROD NON ENC FACTURE	55 556	66 722	-11 166	-16,74
TOTAL	55 556	66 722	-11 166	-16,74
ORGANISMES SOCIAUX				
438700 : ORG.SOCIAUX AIDE A RECEVOIR	228		228	NS
TOTAL	228		228	NS
ETAT				
448700 : ETAT PROD. A RECEVOIR	2 693		2 693	NS
TOTAL	2 693		2 693	NS
BANQUES INTERETS COURUS				
518700 : INTERETS A RECEVOIR	318		318	NS
TOTAL	318		318	NS